

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 16 mars 2023

## La vidéoprotection au service de la sécurité et de la tranquillité publique des Nantaises et des Nantais

# 250 caméras à Nantes fin 2023

Le Centre de supervision urbain créé en 2018 par Nantes Métropole constitue un appui permanent aux forces de police en s'appuyant sur les 162 caméras déjà installées dans les quartiers de la ville de Nantes, après diagnostic commun entre Polices nationale et municipale. Permettre l'intervention des forces de l'ordre pour empêcher la commission d'un crime ou d'un délit, aider à la résolution d'enquêtes judiciaires... ce centre est un outil précieux au service d'une ville plus sûre. Johanna Rolland, maire de Nantes, a annoncé aujourd'hui une nouvelle étape de la vidéoprotection à Nantes avec l'installation de 88 caméras supplémentaires sur l'espace public pour atteindre 250 caméras dans les 11 quartiers nantais fin 2023 (contre 162 fin 2022, 96 à la création du CSU en 2018).

Engagement avait été pris, notamment dans le cadre de la signature du CSI avec l'État en mai 2021, de poursuivre le déploiement de caméras de vidéoprotection là où c'est nécessaire. A l'automne, Johanna Rolland s'était engagée à passer de 162 à 250 caméras avant la fin du mandat. Un diagnostic partagé entre la police nationale et la ville (Police municipale, Mission prévention, CSU) a identifié des besoins complémentaires sur certains secteurs déjà couverts, de nouvelles problématiques sur des secteurs non dotés de caméras couverts, des compléments intéressants le cadre de recherche de véhicules (pénétrantes). La Ville atteint ses objectifs plus tôt que prévu : ainsi, **250 caméras couvriront la ville dès cette année 2023 et non à la fin du mandat**, avec le déploiement de **88 nouvelles caméras**.

Dans le cadre de la sécurisation des grands événements sportifs 2023-2024, 17 de ces nouvelles caméras couvriront les parvis gare nord et sud, la liaison tram gare/stade, et le stade de la Beaujoire. Une réflexion sur l'opportunité de déployer de nouvelles caméras est également systématiquement posée en amont de chaque projet d'aménagement urbain important.

**« La vidéoprotection est une illustration concrète du partenariat entre la Ville et l'État, dont la Police nationale. J'avais pris l'engagement de poursuivre le déploiement des caméras là où c'est nécessaire et nous franchissons aujourd'hui une nouvelle étape avec l'installation de 88 caméras supplémentaires sur l'espace public pour atteindre 250 caméras dans les 11 quartiers nantais fin 2023. À Nantes, la vidéoprotection est efficace car elle s'intègre dans le cadre d'une politique publique de sécurité transversale conjuguant des moyens techniques et une présence humaine indispensable. Parce que des besoins émergent, parce que la vidéoprotection contribue concrètement à lutter contre la délinquance et à faire reculer le sentiment d'insécurité, nous accélérons son déploiement dans le cadre de notre mobilisation pour la sécurité des Nantaises et des Nantais »**, a déclaré Johanna Rolland, maire de Nantes.

De 2018 à fin 2022, la Ville de Nantes a investi sur le CSU 3,5 M€. **Elle va investir 2,8 M€ de plus pour ce nouveau déploiement sur 2023**. 50 % de cet investissement est pris en charge par Nantes Métropole.

### Présentation du CSU

La création du CSU en 2018 est le fruit d'une volonté politique pour veiller à la gestion des espaces publics et à la sécurité des personnes et des biens. Il permet aussi d'apporter des réponses aux demandes sociales de sécurité et de prévention et de lutter contre le sentiment d'insécurité. Il aide les services de police et gendarmerie à la résolution d'enquêtes et participe au secours aux personnes.

Depuis la création du CSU en avril 2018, 2 400 extractions vidéo sur réquisitions judiciaires ont été remises pour des enquêtes de police, plus de 800 opérations coordonnées avec les forces de l'ordre se sont appuyées sur le CSU.



### Ses missions :

- > Prévention et alerte : Surveillance générale par vidéo patrouille ou programmation scénario vidéo, appui opérationnel aux forces de l'ordre en intervention, sécurisation des effectifs et agents intervenants, recherche d'infractions spécifiques (atteintes aux biens et aux personnes, vols avec violence, rodéos motorisés, trafic de stupéfiants), secours aux personnes en danger sur l'espace public, veille préventive sur manifestations festives ou rassemblements (mouvements de foules, prévention du risque terroriste).
- > Contribution à la résolution des enquêtes judiciaires : caractérisation des faits, orientations d'enquête, vérification des faits, contribution à la preuve.

Dans la salle du centre de supervision urbain, 15 opérateurs formés et spécialisés, tous déclarés en préfecture et soumis au secret professionnel strict, travaillent sur écrans en permanence, sous la responsabilité de deux cadres et avec l'appui technique et logistique d'une personne.

Le mur composé de 12 écrans regroupe les images des 226 caméras réparties sur la ville de Nantes et les autres communes.

À ce jour, 162 caméras de caméras de vidéoprotection sont déployées sur la ville de Nantes (contre 96 en 2018), 40% sur le centre ville et 60% sur les quartiers.

Au 31/12/2022 : 226 caméras sont déployées sur les 5 communes membres du CSU (contre 131 en 2018).

Le CSU fonctionne 7j/7, 24h/24 afin de garantir une continuité dans le suivi des événements et travaille en permanence avec les forces de l'ordre.

Il est chargé de l'exploitation des images dans le respect strict de la réglementation : réception des flux vidéos, vidéo patrouilles, enregistrement, extractions d'images sur réquisition judiciaire. Les images sont conservées 30 jours.

Toutes les caméras sont des caméras très haute définition dôme PTZ.

À l'occasion du déploiement de la vidéoprotection, la Ville de Nantes a mis en place un contrat d'engagement éthique de la vidéoprotection répondant au triple objectif d'une protection pleine et entière des libertés publiques, d'une entière transparence des dispositifs de caméras publiques déployés sur le territoire de la Ville, ainsi que d'une pluralité des points de vue. Le nouveau comité éthique a été installé le 2 décembre 2021 et tiendra sa réunion annuelle prochainement.

### Un dispositif métropolitain

Le CSU a une vocation métropolitaine : le nombre de communes membres du CSU a augmenté début janvier avec l'intégration de la Chapelle-sur-Erdre et de Saint-Léger-les-Vignes, ce sont donc actuellement 7 communes de la métropole qui bénéficient des services du CSU.

Elles étaient 4 à sa création en 2018 : Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Vertou, rejointes par Basse Goulaine en 2021.

Le nombre de caméras sur les communes membres du CSU hors ville de Nantes est passé de 35 en 2018 à **64 au 31/12/22**.

Entre 2018 et fin 2022, le CSU a remis **2 400 extractions vidéo sur réquisitions judiciaires pour des enquêtes de la police nationale et mené 826 opérations coordonnées avec les forces de l'ordre.**



# La vidéoprotection à Nantes

## 250 caméras d'ici fin 2023

